

Communiqué de presse

Le programme EduRénov, partenaire clé de l'Etat pour la rénovation énergétique des écoles, accélère son déploiement

Paris, le 14 septembre 2023

- Lancé en mai 2023, le programme EduRénov, qui s'appuie sur l'expertise acquise depuis de nombreuses années par la Banque des Territoires en matière de rénovation des bâtiments scolaires, est au cœur du Plan Ecoles de rénovation énergétique des établissements scolaires, annoncé ce jour par Christophe Béchu (ministre de la Transition écologique) et Gabriel Attal (ministre de l'Education nationale).
- Doté d'une capacité de financement de 2 milliards d'euros, le programme EduRénov apporte un changement de méthode avec des solutions simples et adaptées à chaque collectivité, pour faire face à la complexité de ces chantiers. Le programme met également 50 millions d'euros à disposition des collectivités pour se faire accompagner par des experts afin d'accélérer les projets de rénovation.
- Les premiers travaux de rénovation et d'adaptation climatique des bâtiments scolaires ont débuté, avec déjà 62 projets emblématiques concernant 47 000 élèves en France.
- Le premier comité des partenaires se réunira le 19 septembre 2023 avec l'ensemble des acteurs publics et privés, pour permettre le passage à l'échelle dès cette fin d'année.

Avec plus de 130 millions de mètres carrés de bâtiments scolaires, représentant 50% des bâtiments publics, la France est confrontée à un défi de taille pour répondre aux ambitions climatiques de neutralité carbone à horizon 2050. La rénovation thermique de ces bâtiments publics est donc une priorité pour les élus, à la fois pour améliorer le quotidien des élèves et des personnels éducatifs, ainsi que pour réduire les dépenses énergétiques des collectivités.

La Banque des Territoires et ses partenaires ont déjà identifié 62 projets Totems, emblématiques des différents chantiers de rénovation à accompagner. Ils représentent plus de 160.000 m2 de surface à rénover et concernent 47 000 élèves. Le déploiement progressif s'accélérera dès le début de l'année 2024 avec 800 projets déjà identifiés et à accompagner dans le courant de l'année pour atteindre les 10 000 bâtiments rénovés en 2027.

Le programme EduRénov propose aujourd'hui une approche innovante, intégrée et simplifiée pour faciliter le passage à l'action des élus, avec notamment :

- Une « ressourcerie » commune recensant l'ensemble des documents et bonnes pratiques utiles pour se lancer, s'inspirer ou se tenir au courant de l'état de l'art – réalisée avec l'ensemble des partenaires institutionnels (ministères, ACTEE+, CEREMA, ADEME, etc.)
- Un accompagnement clé-en-main des élus à l'ingénierie de projets pour accélérer et concrétiser le projet, grâce à l'expertise des équipes de la Banque des Territoires, afin de lever les complexités inhérentes à ces chantiers
- Une **charte EduRénov** pour donner un cadre commun et simplifié aux élus pour des projets écologiques, innovants et de qualité
- Un financement de projet doté de 2 milliards d'euros pour aider à lever les principaux freins financiers (en complément du Fonds vert et du financement sur fonds propres des collectivités) via

le prêt bonifié à long terme Edu Prêt, des avances remboursables de type intracting ou le tiers financement).

EduRénov, comment ça marche?

La réussite du programme EduRénov repose sur la mobilisation de l'ensemble des partenaires publics et privés, à l'échelle nationale et locale, intervenant dans le domaine de la rénovation énergétique. Cette approche avec des partenaires de confiance permet de trouver des solutions rapides et efficaces aux difficultés rencontrés sur la diversité de chantiers financés, par la mobilisation de la connaissance des acteurs de terrain.

Toutes les collectivités locales peuvent bénéficier d'un accompagnement EduRénov proposé par les équipes de la Banque des Territoires, en contactant l'une des 37 implantations territoriales partout en France. Les collectivités n'ayant pas les moyens – par leur taille – de piloter opérationnellement les projets de rénovation peuvent bénéficier d'un accompagnement renforcé de la part de la Banque des Territoires, pour les aider à lancer les chantiers. Renseignez-vous : http://www.banquedesterritoires.fr/edurenov

Le projet en chiffres :

- 2 milliards d'euros de prêts sur fonds d'épargne disponibles pour les collectivités
- 50 millions d'euros pour financer l'ingénierie de projet
- Un objectif de 10 000 écoles, collèges et lycées rénovés en 4 ans sur les 53 000 bâtiments recensés en France
- 40% d'économie d'énergie réalisées à terme pour les collectivités
- 37 directions régionales de la Banque des Territoires impliquées

Comme l'explique **Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires**: « Avec le programme EduRénov, nous mettons, au service des élus, toute notre force de frappe financière et la puissance de notre ingénierie y compris en matière d'innovation data. Rénover le bâti scolaire, c'est travailler pour l'avenir, à double titre : à la fois pour améliorer la qualité de vie des élèves et des enseignants et pour permettre la transformation écologique des territoires. Aujourd'hui la dynamique s'accélère avec plus de 800 projets identifiés cet été et nous avons déjà accompagné 62 projets des petits projets ruraux comme en Occitanie, en Moselle ou dans le Maine et Loire mais aussi des projets en quartier politique de la ville, en ile de France ou à Marseille ou dans des villes moyennes de tous nos territoires. »

A propos de la Banque des Territoires

Depuis sa création en 2018, la Banque des Territoires rassemble l'ensemble des expertises internes de la Caisse des Dépôts à destination des territoires, en faveur de la réduction des inégalités sociales et des fractures territoriales, et pour accélérer la transformation écologique. Elle accompagne, partout en France, les projets des territoires portés par des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises ou des professions juridiques. La Banque des Territoires intervient au service des acteurs du développement des territoires au travers de 4 missions : conseiller, financer, opérer et sécuriser. 37 implantations locales assurent le déploiement de son action sur tout le territoire.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

www.banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

Contact presse : Service de presse – Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts) :

Malek Prat - servicepresse@caissedesdepots.fr - 06 71 43 46 38